S3 BORDEAUX

BULLETIN SYNDICAL

Supplément N° 248

Octobre, novembre, décembre 2026

SPÉCIAL AED ET AESH

Édito

L'intensité du mouvement social initié au mois de septembre, au coeur duquel se situent des revendications pour les services publics, l'école publique et les rémunérations de ses agent·es, montre l'importance d'envoyer un signal fort au gouvernement actuel et à ceux qui lui succèderont après l'élection présidentielle en mai 2027. Un fort taux de participation donnera aux représentant·es élu·es toute la légitimité et le poids nécessaires pour défendre nos revendications qui ne peuvent plus attendre, comme le montre la forte mobilisation de la jeunesse et des personnels dans laquelle la FSU, organisation syndicale de lutte et de transformation sociale, prend toute sa part.
Dans ce mouvement social durable, la section académique a activé sa caisse de solidarité, dont peuvent bénéficier l'ensemble des AED et AESH syndiqué·es, dès le premier jour de grève.

Les élections professionnelles, permettant de choisir vos représentant·es, ont lieu tous les quatre ans. Au cours du mandat qui s'achève, les représentant·es de la FSU ont soutenu les revendications des AED et des AESH en demandant systématiquement des audiences lors des journées de mobilisation nationales pour porter au rectorat les revendications des personnels : insuffisance des rémunérations, prime REP/REP+, refus des Pôles d'Appui à la Scolarité, problèmes liés à la CDIsation des AED, pressions dans les vies scolaires, demande d'un statut de catégorie B pour les AESH. Ces revendications ont également été portées dans tous les groupes de travail avec l'administration organisés au cours de la mandature, au niveau national comme au niveau académique.

Toute l'année les militant·es du SNES-FSU et les élu·es FSU, notamment en Commission Consulative Paritaire Académique, sont disponibles pour les AED et les AESH.



Elles et ils répondent aux sollicitations individuelles des collègues et défendent leur situation face à l'administration quand il y a lieu. Faire respecter les missions, guider dans les dossiers d'action sociale, informer sur les droits, sont pour nous des missions primordiales du syndicalisme.

Du 3 au 10 décembre, renouvelez votre confiance dans la FSU. Pour que votre voix soit entendue, votez FSU aux trois scrutins qui vous concernent : CSA ministériel, CSA académique et CCP académique.

Sonia MELJAC

Secrétaire générale du SNES-FSU section académique de Bordeaux

Passe le bulletin à un·e collègue AED ou AESH pour l'inviter à voter FSU

snes F.S.U. Syndicat National des Enseignements de Second degré

Des exemples concrets du travail effectué par la FSU dans l'académie de Bordeaux

Suite aux seules interventions des syndicats de la FSU lors des groupes de travail rectoraux et à leur suivi, nous avons obtenu que l'administration :

- mette en paiement le versement rétroactif des primes REP/REP+ sans obliger à signer le protocole d'accord contesté ;
- augmente le nombre de CCPA prévues pour garantir une fin de contrat digne à chaque collègue en attente d'un licenciement (invalidité, refus de signer l'avenant PAS).

Nos interventions en GT rectoraux et leur écoute ainsi que la défense des situations individuelles sont permises par vos votes FSU au CSAA et à la CCPA.

Élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026
CCP des agents contractuels exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves de l'académie de Bordeaux

Engagé·es au quotidien pour les personnels et les élèves

CCP

Commission consultative paritaire

La CCP est une instance indispensable pour la défense des droits des personnels : refus de temps partiel, de congé de formation ou d'autorisation d'absence pour préparer un concours, sanctions disciplinaires, licenciement...

Pourquoi voter ?

Majoritaires dans la profession et présent· es dans toutes les écoles et tous les établissements, les élu·es de la FSU conseillent, aident, accompagnent et agissent dans l'intérêt des agent·es.

Vos élu·es agissent pour :

Augmenter les salaires

Pour une réelle reconnaissance salariale des AED et des AESH, la FSU revendique :

- des grilles nationales de rémunération revalorisées
- des indemnités à la hauteur de celles des autres personnels, notamment en REP/REP+
- un minimum à 1850€ net par mois pour toutes et tous, sans contrepartie

Renforcer les vies scolaires

Pour mettre fin aux chantages au renouvellement et sécuriser les parcours professionnels la FSU revendique :

- le recrutement de tous les AED (CDI et CDD) par les rectorats
- des CCD de trois ans et des CDI pour les AED qui le souhaitent
- davantage de perspectives professionnelles

Reconnaitre le métier d'AESH

En finir avec la précarité, les temps incomplets imposés pour les AESH, la FSU revendique :

- la création d'un corps de fonctionnaires catégorie B
- un temps plein à 24 heures pour l'accompagnement et le travail invisible
- des moyens augmentés et adaptés aux besoins, une formation de qualité

Respecter les droits

Face aux inégalités de traitement entre académies et départements, la FSU revendique :

- un cadre de gestion national harmonisé
- l'application réelle des droits à congés et à formation
- la subrogation immédiate et le maintien à 100 % du salaire en cas d'arrêt

du 3 au 10 décembre 2026,

faisons entendre notre voix avec les syndicats de la FSU

FSU SNUipp — snes FSU Syndicat National des Enseignements de Second degré — SNUEP FSU

Pour que ma voix soit entendue,

je vote FSU.

Élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026

Dès le 5 octobre, pour voter, ouvrir son compte électeur !

1 Portail électeur

Rendez-vous directement sur :
https://electionspro2026.education-superieur-recherche-jeunesse-sports.gouv.fr/portail/identification-portail-electeur

Je crée mon mot de passe

Je choisis une question secrète et sa réponse

À CONSERVER JUSQU'AU VOTE :

Identifiant (le mail académique) :

Le mot de passe (à choisir) :

La question défi (à choisir parmi 20 propositions) :

La réponse à la question défi (oui vous allez être mis·e au défi !) :

2 ENSAP

Je récupère le code de vote personnel sur ENSAP ou, pour les AED en CDD, via France Connect.

Le code de vote :

3 Du 3 au 10 décembre

Je me connecte sur mon espace électeur.

Je vote FSU.

Avec la FSU, des élu·es de terrain

À chaque étape, j'incite mes collègues à faire de même et à voter FSU dès le 3 décembre



Portail électeur

Qui vote pour qui ?

Qui ? \ Pour qui ?	CSAmen	CSA académique	CAPN	CAPA	CCP
Agr./Cer./CPE/ PsyEN titulaires	✓	✓	✓	✓	
Agr./Cer./CPE/ PsyEN stagiaires	✓	✓			
Ens./CPE/ PsyEN non-titulaires et M.A.	✓	✓			✓
AESH	✓	✓			✓
AED	✓	✓			✓

Directrice de publication : Sonia Meljac - CPPAP : 1029S07145 - SNES-FSU, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
Imprimé par nos soins - Abonnement annuel : 18€ - ISSN n°2606-2054 - Conception graphique : Stéphane Lestage

Sommaire

ÉDITO - P.1
PROFESSION DE FOI - P.2
PROCÉDURE DE VOTE - P.3
QUI VOTE POUR QUI ?- P.4